****

**PLAN D’ACTION**

**2019-2020**

***S’unir pour agir***

**LE GAPHRSM AGIT DANS LES AXES SUIVANTS**

**VIE ASSOCIATIVE ; DÉFENSE ET PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES ET LEURS FAMILLES ; REPRÉSENTATION; CONCERTATION; ACTIONS POLITIQUES NON PARTISANES;** **MOBILISATION**; **FORMATION, ÉDUCATION POPULAIRE.**

**OBJECTIFS PRINCIPAUX**

**POUR LES MEMBRES DU GAPHRSM**

* Offre du support technique et professionnel aux organismes membres, au besoin
* Exerce un leadership rassembleur, et crée des opportunités pour faciliter ou susciter leur pouvoir d’agir
* Mobilise ses membres sur des dossiers communs et susciter un rapport de force
* Valorise l’indépendance et l’autonomie des organismes de l’action communautaire autonome dans le réseau territorial de service (RTS)
* Fait connaître les enjeux et les défis dans le secteur des personnes handicapées et leur famille
* Consulte ses membres.

**VIE ASSOCIATIVE**

**Objectifs**

* Maintenir le lien et le sentiment d'appartenance
* Favoriser les échanges entre les membres
* Soutenir et outiller les membres dans leur fonction
* Apporter un support aux membres
* Diffuser et échanger de l'information.

**GESTION INTERNE**

Administration, ressources humaines, financières et matérielles

* La direction assure une saine gestion interne dans chaque sphère d’activités
* Rend compte au conseil d’administration.

**POUR LA CAUSE**

* Mobiliser nos membres par l’établissement d’un rapport de force dans les dossiers priorisés aux comités internes du GAPHRSM
* Maintenir une cohérence dans nos représentations en défense collective et promotion des droits auprès des principaux ministères et organismes gouvernementaux
* Définir et cibler les actions qui auront le plus d’impacts possible
* Le GAPHRSM soutient ses membres et porte les différentes revendications auprès des différents partenaires et organismes régionaux et nationaux.

**LES ACTIONS EN 2019-2020**

**RENCONTRES D’ÉCHANGES ET FORMATIONS AVEC NOS MEMBRES**

* **Le 5 juin 2019,** rencontre d’échanges et d’information sur des dossiers priorisés au plan d’action :

Les actions réalisées par les deux comités internes du GAPHRSM

* **Le 22 octobre 2019** : journée d'information et de formation sur l'exercice des droits. Tournée de l’AQRIPH d'envergure nationale des 15 regroupements régionaux membres. Le principal résultat attendu sera de renforcer l'importance de la défense des droits exercée par les organismes, de valoriser les organismes dans l’exercice de ce rôle.
	+ Définir ce que sont les droits des personnes handicapées
	+ Préciser les manifestations de la défense des droits
	+ Sensibiliser les organismes locaux à l’importance de la défense des droits
	+ S’approprier les impacts des activités de défense des droits
	+ Démontrer l’importance de l’exercice des droits pour une meilleure participation sociale
	+ Définir les rôles des instances locales, régionales et nationales en matière de défense des droits
	+ Renforcer le sentiment d’appartenance des organismes au réseau de l’AQRIPH
* **Février 2020** : formation à définir en fonction du choix et intérêts des organismes.

**LES COMITÉS INTERNES DU GAPHRSM**

(Les comités relèvent du CA du GAPHRSM).

Chacun des comités a pour mandat :

* De connaitre les enjeux dans leur ensemble ; connaitre la situation sur le terrain; connaitre les demandes des personnes et des familles en cohérence avec les lois; les règles et le sens commun en vue d’établir un meilleur rapport de force dans nos représentations
* De faire des constats sur les enjeux; d’établir des consensus; de connaitre l’encadrement juridique; de partager une vision commune; d’avoir un langage commun afin de porter des actions communes
* De définir les priorités et les plans d’actions par secteurs, en fonction de la réalité, de l’actualité et de l’importance de l’enjeu sur l’accessibilité, la continuité, la qualité des services publics et parapublics aux personnes handicapées et à leur famille.

**SOUTIEN À LA PERSONNE ET À LA FAMILLE**

* Poursuite des actions et démarches en regard des revendications de notre plateforme

« Un besoin non comblé est un droit bafoué »

Les priorités :

* L’intervenant pivot
* Le soutien à domicile
* Le soutien à la famille et aux proches aidants
* Activités de jour et activités contributives
* Ressources résidentielles et hébergement
* Production de synthèses des deux derniers volets de notre plateforme sur les activités sociales et professionnelles en avril et sur les ressources résidentielles en mai pour une large diffusion auprès des personnes et des familles membres des organismes.
* Création de nouvelles synthèses, en parallèle avec les cinq publiées sur les mêmes sujets, qui évoqueront ce qui va bien ou des initiatives ou des améliorations dans chacun des enjeux pour une large diffusion auprès des personnes et des familles membres des organismes.
* Le comité exerce une vigie tout au cours de l’année sur les dossiers d’actualités et prend action le cas échéant.

**ENJEUX MUNICIPAUX**

* Réaliser une campagne virale sur l’accessibilité dans les services et les commerces lors de la semaine québécoise des personnes handicapées de juin 2019 (SQPH) qui s’étendra du 3 juin au 7 juin 2019
* Poursuivre les revendications de notre plateforme « Un besoin non comblé est un droit bafoué » sur les enjeux municipaux reliés à la participation sociale

Les priorités :

* + Logement social et communautaire
* Loisirs et camps de jour
* Transport
	+ Soutenir les recommandations des actes de la journée « Mobilité pour tous » en matière de transport collectif et en faire la promotion auprès des intervenants concernés
	+ Assurer la représentation au comité de concertation du transport adapté du réseau de transport métropolitain (ARTM) et au comité d’Exo
* Assurer la représentation aux plans d’action des villes du territoire du GAPHRSM
	+ Faire la promotion de l’accessibilité universelle dans tous les champs de compétences des villes
	+ Soutenir nos membres en vue d’entreprendre, s’il y a lieu, des actions locales en regard des particularités des villes
* Poursuivre la promotion et l’offre des ateliers de sensibilisation à l’accueil des personnes handicapées auprès des municipalités et des autorités organisatrices de transport qui en font la demande.

**DOSSIERS AU LOCAL**

#### Participation et implication aux différentes Tables de Concertation des trois sous régions et par réseau territorial de services (RTS), soit la TPHRS, la TCPHHR et la TPH des Patriotes.

Le GAPHRSM :

* Fait la promotion de l’accessibilité universelle et s’assure de la participation aux activités liées de près ou de loin à cet enjeu
* Transmet de l'information pertinente sur la situation des personnes handicapées.

**DOSSIERS AU RÉGIONAL**

Le GAPHRSM participe activement à :

La Table de concertation pour l’intégration des enfants handicapés en service de garde de la Montérégie. Le mandat est :

* D’analyser les situations problématiques relatives à l’intégration des enfants handicapés dans les services de garde : identifier les besoins et proposer des solutions
* De promouvoir et faciliter l’action concertée des partenaires en vue de favoriser l’accès, l’intégration et le maintien en services de garde des enfants handicapés.

**La Table régionale pour l’intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées de la Montérégie.** Le mandat est :

* De favoriser la concertation des divers partenaires interpellés par l’intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées
* De promouvoir le potentiel d’employabilité qu’offrent les personnes handicapées
* De soutenir la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l’intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées

**SDEM-SEMO** : la directrice du GAPHRSM est membre du CA pour un mandat d’un an.

#### **DOSSIERS AU NATIONAL**

* Le GAPHRSM participe activement à la vie associative de l’AQRIPH afin decibler et attirer l’attention sur des problèmes précis ; orienter les décideurs politiques vers des solutions ; influencer la mise en œuvre des lois et des politiques.
* Participation aux comités de l’AQRIPH sur les enjeux suivants :
	+ Le socioprofessionnel
	+ L’exercice des droits et intérêts des personnes handicapées
* Le GAPHRSM est délégué de l’AQRIPH sur la recherche action « Accéder à l’information et à sa compréhension pour une société inclusive » afin d’augmenter l’accès à l’information et à sa compréhension pour les personnes ayant des incapacités ou de faibles compétences en littératie
* La directrice du GAPHRSM est membre du CA de l’AQRIPH à titre de vice-présidente pour un mandat d’un an et est appelée à faire des représentations politiques non partisanes au national. (Différents ministères, commissions parlementaires, etc.).
	+ Représentation au comité consultatif national des personnes handicapées du MSSS
	+ Représentation au comité bipartite de l’OPHQ.